

**Date de mise à jour : 2 septembre 2014**

**Poste occupé précédemment par :**

**Mobilité**    **Redéploiement**    **Création**

**Libellé court RH / code poste RH :**

**Personne à contacter :** DRH Vincent DUNGLAS

**Fonction :**

**Tél :**

**Courriel :**

## DESCRIPTIF DE POSTE

### IDENTIFICATION DU POSTE

Intitulé	APERE : Ambassadeur de la lutte contre la précarité énergétique et pour la rénovation énergétique
Cadre d'emplois/catégorie	Emploi d'avenir
Pôle/Direction/Service	DRH/ service mobilité en lien avec la direction du développement durable
Lieu de travail	Conseil général du Val-de-Marne et interventions coordonnées avec l'agence de l'énergie du Val-de-Marne / CAUE à Maisons-Alfort, Vitry-sur-Seine, Champigny-sur-Marne et Villeneuve-Saint-Georges
Positionnement du poste dans l'organigramme	Placé sous l'autorité hiérarchique de l'ingénieur énergétique, coordonnateur de la PRET et sous l'autorité fonctionnelle du service mobilité du Conseil général du Val-de-Marne, en lien avec la Mission Locale en charge de son suivi.

### PRÉSENTATION DE LA DIRECTION ET/OU DU SERVICE

La direction du développement durable contribue, tant au sein de la Collectivité qu'au travers de ses actions transversales et partenariales, à la prise en compte des enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux pour un développement économiquement innovant et efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable.

Le déploiement d'un plan départemental de lutte contre la précarité énergétique, qui est un des cinq enjeux du plan climat énergie territorial, vise à contribuer à la résorption de la précarité énergétique en collaboration avec les partenaires concernés et impliqués du territoire et à positionner le Département comme un acteur majeur par sa compétence en matière d'action sociale, son expertise du territoire et sa capacité à animer et fédérer.

Ainsi, une plateforme pour la rénovation énergétique pour tous : la PRET, est créée afin de proposer un accompagnement abouti et intégré entre intervenants et assurer dans les meilleures conditions, le repérage et le suivi des ménages depuis l'identification des besoins jusqu'à la réalisation des travaux de rénovation énergétique qui seront évalués.

L'ambassadeur de la lutte contre la précarité énergétique et pour la rénovation énergétique, rattaché hiérarchiquement à la direction du développement durable du Conseil général, sera chargé des relations entre les Val-de-marnais susceptibles de bénéficier de l'accompagnement de la plateforme PRET et l'ensemble des partenaires et acteurs de cette plateforme. Par son action, il contribuera à faire connaître cette plateforme, à la faire vivre et à atteindre les objectifs fixés d'accompagnement des val-de-marnais cibles, à savoir ceux en situation de précarité énergétique et/ou ayant un projet de rénovation énergétique.

Il contribuera donc directement à l'accompagnement et au suivi des ménages sur les territoires ciblés, depuis leur repérage dans les quartiers où il interviendra, jusqu'au terme des travaux, et à la quantification des économies réelles de consommation énergétique de ces ménages.

<p>L'ambassadeur de l'efficacité énergétique interviendra sur l'ensemble du territoire de la ou des communes retenues pour la première phase de mise en œuvre de la plateforme départementale de la rénovation énergétique.</p> <p>Il sera chargé de différentes étapes du processus spécifique de saisine et de mise en œuvre de la plate-forme :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Visites à domicile ou/et accueil du public et action de sensibilisation, détection des besoins spécifiques, orientation vers le bon interlocuteur</li> <li>- Mise en place des kits d'économie d'énergie au domicile et/ ou orientation vers les partenaires en charge de l'accompagnement à la mise en place de petits travaux de réhabilitation</li> <li>- Accompagnement de la démarche de rénovation énergétique depuis l'entrée jusqu'à la réalisation des travaux (aide à la constitution du dossier, rencontre, soutien et suivi des ménages)</li> <li>- Evaluation des bénéficiaires</li> <li>- Contribution à l'évaluation du dispositif dans sa globalité</li> <li>- Animation du réseau des particuliers/usagers ayant bénéficié de l'accompagnement de la plate-forme</li> </ul>
--

### PRINCIPALES COMPÉTENCES ATTENDUES (combinaison de connaissances et de savoir-faire)

Connaissances	<p>Indispensables à la prise de poste :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- bonne maîtrise du Français oral et écrit,</li> <li>- utilisation des outils bureautiques (pour les besoins spécifiques des questionnaires et enquêtes)</li> </ul>
	<p>A acquérir au cours de l'activité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- connaissance des aides et dispositifs proposés aux ménages</li> <li>- utilisation des kits destinés aux usagers</li> <li>- outils d'animation des groupes</li> <li>- connaissances techniques nécessaires au pré diagnostic énergétique et à l'utilisation des outils de sensibilisation</li> </ul>
Savoir-faire	<p>Indispensables à la prise de poste :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- bonne expression orale, aptitude à la communication et l'animation de groupe,</li> <li>- sensibilisation aux questions environnementales, énergétiques</li> <li>- capacité d'écoute et d'empathie</li> <li>- autonomie professionnelle</li> <li>- savoir rendre compte</li> </ul> <p>Savoir-être :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- posture adaptée à la représentation du Conseil général, employeur, dans son activité quotidienne</li> </ul>
	<p>A acquérir au cours de l'activité</p> <p>Capacité d'intervention pour la réalisation de petits travaux , agrément électrique + connaissance et utilisation des kits destinés aux ménages</p>

### ENVIRONNEMENT DU POSTE

<p>Relations de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Internes</li> <li>- Externes</li> </ul>	<p>L'APERE, agent employé par le Conseil général du Val-de-Marne, sera en relation étroite avec l'ingénieur énergétique, coordonnateur de la PRET, à qui il rendra directement compte de son activité au quotidien.</p> <p>Le service Mobilité de la Direction des relations humaines, en charge de son suivi, sera son interlocuteur pour toutes les démarches administratives nécessaires au bon déroulement de son parcours professionnalisant.</p> <p>L'APERE sera positionné dans une étroite relation de travail avec l'ensemble des partenaires de la plateforme : la Direction du développement durable du Conseil général, les villes partenaires, les espaces info-énergie du territoire et partenaires du programme « habiter mieux »,... les acteurs économiques, les professionnels et bénévoles du champ de l'action sociale,...</p>
Conditions particulières d'exercice	<p>L'APERE appartient à une équipe mobile qui se déplacera sur le territoire départemental, il sera amené à assister régulièrement à des réunions dans les villes ou dans les services centraux du Conseil général. Il bénéficiera d'un parcours de formation pour mener à bien ses missions.</p>
Moyens mis à la disposition de l'agent	<p>Titre de transport pour les déplacements professionnels, utilisation occasionnelle possible d'un véhicule de service</p> <p>Chèques-déjeuner</p>

## EXIGENCES DU POSTE

Niveau de formation /diplômes	Pré requis : Souhaités : compétences en matière de petits travaux de rénovation du logement (électricité, plomberie, chauffage, peinture,...) niveau baccalauréat à Bac + 2 Permis de conduire
Expérience	Exigée : Souhaitée :
Certifications, habilitations à jour	
Obligation de formation inhérente au poste et au maintien des habilitations      oui <input type="checkbox"/> non X	

## INDÉMNITÉS PARTICULIÈRES LIÉES AU POSTE

- NBI : NON	Si oui, préciser à quel titre :	Nombre de points :
- Indemnité d'exercice des missions : NON	Taux : 100 % <input type="checkbox"/> 75 % <input type="checkbox"/> 2/3 <input type="checkbox"/> 40% <input type="checkbox"/> Socle <input type="checkbox"/>	
- Prime d'encadrement : NON	Si oui préciser la fonction :	
- Indemnité de fonction : NON	Si oui préciser la fonction :	
- Autres (préciser) :		

Date et avis du Chef de service	Date et avis du Directeur	Date et avis du Directeur Général Adjoint

## CADRE RÉSERVE A LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

AVIS	Date	Signature

**NB : Ce descriptif de poste ne saurait être exhaustif et est susceptible d'évolution**